

NATION: Le 14 juillet 1953, six militants Algériens du MTLD (futur MNA) et un syndicaliste français sont tués par la police parisienne sur la Place de la Nation.

PALAIS BOURBON: Le 13 mars 1958, une manifestation de 6000 policiers parisiens assiège le Palais Bourbon. Trois jours plus tard, le gouvernement nomme Maurice Papon préfet de police de la Seine.

VEL D'HIV: Le 28 août 1958, la police de Maurice Papon mène une rafle d'Algérien*nes dans Paris et arrête 5000 d'entre elles. Une grande partie est détenue au Vel d'Hiv où, 16 ans plus tôt, 12 884 Juif*ves avaient été détenu*es avant d'être deporté*es dans les camps d'extermination nazis.

GYMNASE JAPY: Le 28 août 1958, une partie des Algérien*nes victimes de la rafle policière est détenue au Gymnase Japy où, 17 ans plus tôt, de nombreux*ses Juif*ves avaient été détenu*es avant d'être livré*es aux Nazis.

LA GOUTTE D'OR: Dans les caves de la Goutte d'Or, la Force auxiliaire de police torture des Algérien*es à partir de mars 1961.

QUARTIER SAINT-SÉVERIN: Le quartier où résident de nombreux ouvriers algériens fait l'objet d'un siège policier en octobre 1961.

PONT DE NEUILLY: A 20h30 le 17 octobre 1961, des milliers d'Algérien*nes parti*es de Nanterre (notamment des bidonvilles de la ville) tentent de passer le pont pour rejoindre la manifestation. La police et la force auxiliaire de police chargent, tabassent et tirent sur la foule, tuant plusieurs personnes.

ÉTOILE: Le soir du 17 octobre 1961, la police arrête systématiquement tou*tes les Algérien*nes sur le quai de la station de métro.

PLACE SAINT MICHEL: Le soir du 17 octobre 1961, des milliers d'Algérien*nes marchent de Port Royal vers la préfecture de police pour protester contre le couvre-feu colonial. Au moment de traverser le Pont Saint-Michel, la police les bloque, tabasse et tue de nombreux d'entre eux.

GRANDS BOULEVARDS: Le soir du 17 octobre 1961, 4500 Algérien*nes marchent de la Place de la République vers l'Opéra. A 21h47, la police tire sur les manifestant*es au niveau du Cinéma le Grand Rex, faisant plusieurs morts.

COMMISSARIAT DE LA BRIGADE DES DES AGRESSIONS ET VIOLENCE (BAV): De nombreux*ses Algérien*nes arrêté*es le 17 octobre 1961 passent par le commissariat de la Brigade des agressions et violence (BAV) à la Porte de la Villette. La BAV est la descendante de la Brigade nord-africaine et l'ancêtre de la Brigade anti-criminalité.

STADE PIERRE DE COUBERTIN: Le soir du 17 octobre 1961, 1800 Algérien*nes sont détenu*es au Stade de Coubertin.

CENTRE D'IDENTIFICATION DE VINCENNES: Le soir du 17 octobre 1961 et les semaines suivantes, 1500 Algérien*nes sont détenu*es au Centre d'identification de Vincennes, créé (dans un ancien garage construit par l'occupant nazi, cf. Beth Weinstein) en janvier 1959 par Maurice Papon pour détenir des Algérien*nes arrêté*es de manière arbitraire.

PARC DES EXPOSITIONS: Le soir du 17 octobre 1961 et les jours suivants, 6600 algérien*nes sont enfermé*es dans le Parc des Expositions, Porte de Versailles.

PALAIS DES SPORTS: À partir du 18 octobre 1961, Ray Charles joue six concerts au Palais des Sports alors que des milliers d'Algérien*nes sont toujours enfermé*es à quelques mètres de là.

CANAL SAINT-DENIS: Dans les jours suivant le 17 octobre 1961, des corps d'Algérien*nes tué*es par la police sont repêchés dans le Canal Saint-Denis. C'est le cas de Fatima Bedar tuée à 15 ans.

HÔPITAL SAINTE-ANNE: Le 20 octobre 1961, plusieurs milliers de femmes et enfants algérien*nes manifestent pour exiger la libération des prisonnier*es. 450 d'entre elles sont arrêtées et détenues dans l'église de l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne.

Devant vous, la Seine. Bien que celle-ci ne demeure jamais la même, elle est la témoin patiente de l’histoire de Paris. Si nous laissons de côté notre vision linéaire du temps, pouvons-nous imaginer que dans la Seine existent en coprésence ce que cette linéarité bornée nous a fait mal nommer le passé, le présent et le futur ? Imaginer une telle coprésence nous permet de ressentir les échos de la Révolution algérienne au cœur de la Septième Wilaya (la France), en particulier la nuit du 17 octobre 1961. En ce soir fatidique, plus de 30 000 Algérien*nes bravent le couvre-feu raciste pris à leur encontre quelques jours plus tôt par le Préfet Papon en accord avec le gouvernement de Michel Debré. La réponse contrerévolutionnaire est un prolongement de celle, militaire, à l’œuvre depuis sept ans dans les six autres Wilaya, en Algérie. Plus de 10 000 manifestant*es sont tabassé*es, arrêté*es et détenu*es dans des prisons de fortune, tandis qu’entre 200 et 300 sont tué*es, notamment sur les ponts de la Seine, dont l’étroitesse en fait des obstacles infranchissables ce soir-là. Beaucoup d’Algérien*nes sont jeté*es inconscient*es dans la rivière, devenue dès lors plaie béante au cœur de Paris, à peine suturée par ses nombreux ponts.

Considérer le soir du 17 octobre 1961 comme un événement singulier situé dans un lieu particulier — on peut penser au Pont Saint-Michel à 500 mètres d’ici — nous éloignerait d’une lecture structurelle de la violence coloniale. Celle-ci se déploie dans de nombreux espaces et dans de nombreuses temporalités, formant un espace-temps que nous pouvons nommer « continuum colonial ». C’est ainsi que nous pouvons revivre notre émotion collective face au meurtre policier de Nahel Merzouk le 27 juin 2023, à quelques dizaines de mètres de l’emplacement du bidonville algérien de la Folie à Nanterre, comme faisant pleinement partie de ce continuum. Il en va de même pour les révoltes des banlieues françaises ayant apporté à Nahel la dignité qu’une police à la généalogie coloniale lui refusait: celles-ci sont autant d’échos des révolutions haïtienne, tunisienne, marocaine, algérienne, camerounaise, guinéenne ou encore palestinienne.

Vous pouvez à présent vous retourner: vous voyez toujours la Seine mais vous êtes sur l’échafaudage d’une Cité Internationale des Arts en construction. Un certain nombre d’ouvriers du chantier sont bien là ce matin. D’autres manquent à l’appel. Certains ont été descendus de leur bus par la police sur un pont; d’autres sont encore détenus en plein Bois de Vincennes et seront sans doute déportés dans les jours qui viennent; d’autres encore auront eux aussi leurs noms sur les listes de déportation, mais ça sera pour mieux dissimuler le fait que leur corps dérive alors dans les eaux d’une rivière mal à l’aise de ne pouvoir fournir une plus digne sépulture. Mais percevoir cette coprésence, c’est également distinguer le futur, lui aussi tapi dans le lit de la Seine et, avec lui, ses promesses de victoires et de libération.